

Hamid Grine à propos des sites électroniques

Le siège et l'hébergeur doivent être en Algérie



Le ministre de la Communication, Hamid Grine, en visite de travail, hier, à Oran.
©APS

Le ministre de la Communication développera son argumentaire sur la nécessité pour la presse de respecter les règles d'éthique et de déontologie, de ne pas tomber dans l'insulte, la diffamation et d'être plus professionnelle.

Interrogé sur son bilan à la tête du ministère de la Communication, Hamid Grine n'a pas caché sa satisfaction s'agissant de la presse en général, notamment écrite, qui, suite à son action, est devenue plus professionnelle, a-t-il laissé entendre. Ainsi, le ministre de la Communication, qui se trouvait hier à Oran pour inaugurer le nouveau siège de la station régionale de la radio, a évoqué, lors d'un point de presse, "les effets lisibles" de l'amélioration de la presse. "Je le dis en tant que lecteur et non en tant que ministre, entre la situation de la presse en 2014 et maintenant, rappelez-vous les Unes : un tel a volé 300 millions de dollars, un tel a détourné des milliards... Il n'y a plus d'attaque à la Une, plus de diffamation, d'insultes", expliquera Hamid Grine.

Il développera longuement son argumentaire sur la nécessité pour la presse de respecter les règles d'éthique et de déontologie, de ne pas tomber dans l'insulte, la diffamation et les attaques et d'être plus professionnelle. Hamid Grine insistera qu'"en tant que représentant du gouvernement, je demande une presse éthique, déontologique, je ne demande pas une presse bâillonnée, une presse aux ordres. Mais on n'a pas le droit de critiquer un homme ou son action. Ne pas le dénigrer dans sa souveraineté". Au chapitre des remarques, le ministre fera savoir qu'il n'apprécie pas la manière dont la presse traite de l'actualité et des sujets. Certes, si pour lui "la presse algérienne est libre", elle abuserait de la "dramatisation des événements", explique-t-il.

Interrogé sur la situation de la presse électronique, après avoir “règlementé” la presse écrite et la presse audiovisuelle, Hamid Grine confirme que la feuille de route du chef de l’État concerne aussi cette presse qui devrait se professionnaliser.

Le recadrage de cette presse dite électronique va être le prochain chantier de Hamid Grine avec des textes en cours de finalisation, au moment où, dit-il, “des sites électroniques extrêmement négatifs sur l’Algérie et des personnalités insultent, déforment et attaquent”, se donnant même en exemple pour l’anecdote.

Ces textes prévoient que l’hébergeur doit être en Algérie, les sièges aussi avec une adresse en Algérie, seuls éléments donnés jusqu’ici par Grine. Au sujet de la rareté de la publicité, le ministre dit que ce sont les journaux qui en subissent le choc au moment où l’Anep est passée de 220 à 60 pages, voire 40.

Sur les chaînes de télévision privées, le ministre dira que jusqu’ici, aucune d’entre elles n’est en conformité avec les textes de loi.

D. LOUKIL